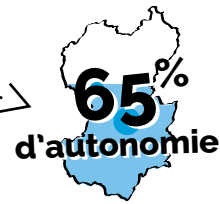


L'EAU

à nous de la préserver !

Leff Armor, d'où vient l'eau ?



Une ressource naturelle

65% de l'eau potable consommée est produite sur notre territoire, elle est complétée par un achat d'eau au niveau départemental.

La qualité de l'eau

L'eau distribuée est contrôlée tout au long de son parcours. Des prélèvements sont régulièrement effectués par Leff Armor et ses exploitants. Ces contrôles sanitaires sont complétés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
La qualité des milieux naturels dépend de la performance des systèmes d'assainissement.

Le circuit de l'eau



EAU POTABLE

- 18 000 abonnés
- 1 000 Km de réseau d'eau
- 6 stations de production
- 15 réservoirs



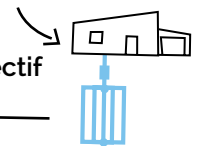
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 9 800 branchements
- 23 stations d'épuration
- 196 km de réseau eaux usées

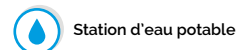


ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

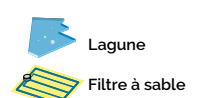
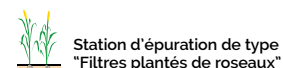
- 8 200 systèmes d'assainissement non collectif



EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



Contacts

Vos questions sur l'eau, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif :

Leff Armor communauté :

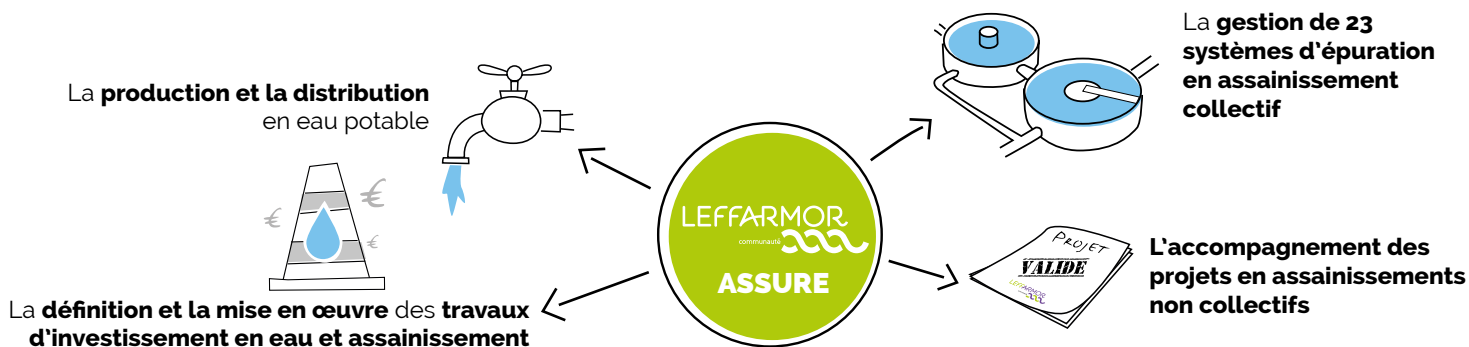
02 96 79 77 97

service-eau@leffarmor.fr

www.leffarmor.fr

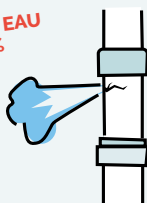


Une compétence intercommunale



Un nouvel enjeu

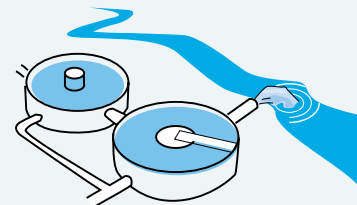
**PERTES EN EAU
-25%**



Certaines installations vétustes datent des années 70-80 et entraînent **plus de 25% DE PERTES EN EAU**, alors que l'eau devient une **RESSOURCE RARE** à certaines périodes de l'année, même sur notre territoire.

Une **AMÉLIORATION des systèmes d'épuration** vise au maintien de la **QUALITÉ des cours d'eau**.

**INSTALLATION
CONFORME
=
EAU DE QUALITÉ**



Programme pluriannuel d'investissement 2020-2026

L'eau est un bien commun vital et précieux : à nous de la préserver !

Pour sa qualité, des investissements en eau potable et assainissement collectif sont nécessaires.

2,2 M€/an pour l'eau potable

3,1 M€/an pendant 6 ans pour l'assainissement collectif.

Pour répondre à de tels enjeux financiers et environnementaux, ces compétences sont intercommunales : une commune seule ne pourrait y subvenir.

Ma facture

EN PAYANT L'EAU JE CONTRIBUE À...
la production, l'investissement, l'exploitation
et l'entretien des infrastructures

**PENSEZ À LA
MENSUALISATION**
<https://eau.leffarmor.fr>
pour une meilleure
gestion de
votre budget !

...ET J'INVESTIS POUR :



La **préservation**
de la ressource



La **distribution**
d'une eau de
qualité à partir des
ressources locales



L'**assainissement**, le **maintien**
de la **qualité des cours d'eau**
par une amélioration des
systèmes d'épuration.